

**La mutualisation des initiatives et le partage de compétences entre collectivités et associations dans le cadre de la SSI**

## 1/ Présentation générale de la thématique

Les collectivités territoriales et les associations travaillent sur les mêmes territoires en s'adressant aux mêmes publics mais en ayant une approche et une posture différentes. Leurs activités sont pourtant complémentaires et leurs intérêts peuvent être les mêmes.

La Semaine de la solidarité internationale (SSI) peut permettre de créer des liens entre ces acteurs, tout en favorisant la capitalisation des savoir-faire et la mutualisation des initiatives pour la mise en place de ce projet. C'est aussi un champ d'expérimentation du partage de compétences entre les associations du territoire et les collectivités territoriales.

Comment le projet de la SSI permet-il de mutualiser les initiatives et le partage de compétences entre les collectivités et les associations dans le cadre de la SSI ?

## 2/ Quelques bonnes pistes en matière de mutualisation

### Méthodologie de travail

Mettre en œuvre une démarche pédagogique qui permet à tous de participer activement aux temps de préparation, d'évaluation et de bilans.

Animer des séances plénières (sur plusieurs mois) et rendre compte aux acteurs du contenu de chaque réunion. Partager la liste des acteurs avec leurs coordonnées.

Avoir une démarche de co-construction : donner aux acteurs un espace de discussion et de réflexion suffisant pour permettre leur implication, valoriser leurs expériences, leurs expertises et leurs savoir-faire.

Penser en amont la capitalisation de l'expérience.

## **Mise en réseau des acteurs**

Favoriser le «parrainage» entre associations : proposer aux associations d'être chef de file pour la conduite de petits groupes de travail et/ou accompagner les nouvelles associations qui participent pour la première fois à ce projet.

Identifier les acteurs sur le territoire qui mènent des projets de solidarité internationale pour les mettre en lien.

Organiser collégalement le relais d'information pour mettre en réseau des acteurs en lien avec des partenaires de plusieurs collectivités territoriales.

Favoriser la transversalité interne des services de la collectivité en les faisant collaborer et échanger avec les partenaires associatifs locaux, selon leurs domaines de compétences respectifs.

## **Définition des rôles de chacun**

Définir les compétences et le rôle des uns et des autres dans la mise en place concrète du projet :

- la collectivité territoriale a la compétence pour faciliter la mise en lien des acteurs sur un même territoire, pour communiquer à l'échelle du territoire, et pour mettre à disposition gracieusement des infrastructures pour permettre aux associations d'organiser leurs activités ; elle cherche à sensibiliser le grand public.
- les associations ont une expertise en termes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, elles maîtrisent des techniques d'animation et/ou sont porteuses de projets concrets à présenter pour impliquer les habitants.

## **Organisation des activités sur un même territoire**

Favoriser la complémentarité et non la superposition des événements en se mettant d'accord sur une thématique et un calendrier. Mutualiser les projets proches.

Laisser la place d'exister à chaque structure.

Inviter les acteurs à participer aux réunions avec leurs partenaires extérieurs.

Pour les services municipaux, intégrer l'événement dans leur projet de service annuel, pour pouvoir s'impliquer sans perturber le fonctionnement du service.

### 3/ Exemples d'actions menées

#### Fontenay-sous-Bois (94)

La ville de Fontenay-sous-Bois conduit des actions de coopération internationale, et assume son devoir de solidarité en accueillant des populations migrantes.

La ville compte près de 450 associations actives dont environ 100 associations de solidarité internationale. Celles-ci présentent aux habitants et aux acteurs locaux leurs actions à l'international lors de la Semaine de la Solidarité Internationale (qui à Fontenay est une Quinzaine) mais aussi lors d'autres événements (Festival un Notre Monde, Festival de la Madelon, journée des associations, fêtes de quartiers).

Cette dynamique entre les associations, la coopération internationale, le secteur de la vie associative et les élus est un fort vecteur de citoyenneté et de lien social sur le territoire : « Sans l'implication des associations, la Quinzaine ne peut exister ».

	Rôle dans le développement du projet
Ville de Fontenay-sous-Bois	Participation et implication des responsables de services au développement du projet avec leurs équipes. Mise à disposition gracieuse des infrastructures pour permettre aux associations d'organiser leurs activités. Mise en place d'une commission d'aide aux projets pour soutenir les actions menées par les associations pendant la SSI. Aide à la création des outils de communication des associations en leur offrant des tarifs préférentiels. Visibilité dans les supports de communication de la ville.
Associations	Valorisation et mise en lumière de leurs actions de solidarité à l'échelle de la ville sur les différents événements Force de propositions dans les temps de préparations Impliquer la population locale et mobiliser divers partenaires des réseaux associatifs départementaux et régionaux.

Pour en savoir plus :

Relations internationales

MDCVA 16 rue du Rd Père Lucien Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

Mail : [laetitia.suhecki@fontenay-sous-bois.fr](mailto:laetitia.suhecki@fontenay-sous-bois.fr)

Tel: 01 71 33 52 33

Site : <https://solidariteinternationalefontenay.wordpress.com/>

<http://www.fontenay-sous-bois.fr/solidarite-sante/international/quinzaine-de-la-solidarite-internationale/index.html>

### Exemple à Billère (64)

En 2014, la Ville a impulsé une dynamique en créant un collectif de la Semaine de la Solidarité Internationale. Ce collectif est constitué d'une vingtaine de structures (associations, établissements d'enseignement et collectivité locale), et de citoyens engagés. Il est « ouvert », c'est-à-dire que chacun peut y entrer et en sortir quand il le souhaite.

Les membres du collectif ont signé la charte de la SSI afin de formaliser leur engagement en faveur de certains principes et valeurs.

Les motivations des membres du collectif SSI sont doubles : il s'agit de sensibiliser et de mobiliser le grand public par des animations et événements sur la Solidarité Internationale, mais également de partager ses compétences et ressources au sein d'un collectif afin de mettre en œuvre un projet commun à fort impact sur le territoire.

L'action est construite en mutualisant les compétences, moyens et propositions de chaque membre du collectif. Cette dynamique de travail se veut « durable ». Ainsi, l'an dernier, plusieurs acteurs se sont rencontrés grâce à la SSI et ont continué à travailler ensemble sur d'autres projets.

La Mairie de Billère coordonne et impulse des idées, mais les événements sont portés par les membres du collectif. Ainsi, une association travaillant sur les jardins et une épicerie sociale proposent une « discosoupe », le CCFD-Terre Solidaire propose une exposition complétée par des travaux réalisés par des élèves... Cette mutualisation permet de toucher plusieurs catégories de publics.

Membres du collectif	Rôle et implication dans le projet
Mairie de Billère	Coordination et impulsion du collectif Lien avec les établissements scolaires sur le territoire Conception et publication des supports de communication / Mobilisation de la presse Appui logistique (salles municipales, matériel hifi/vidéo, matériel de cuisine et de réception, régisseur) Mobilisations d'élus et de services de la Ville pour participer à l'organisation des manifestations Recherche d'intervenants extérieurs Recherche de financements Suivi / évaluation
Associations	Initiatives et portage d'animations / événements Interventions pédagogiques Mise à disposition de matériel pédagogique Diffusion des supports de communication Mobilisation de bénévoles pour l'organisation des manifestations Recherche d'intervenants extérieurs
Etablissements scolaires (enseignants)	Mobilisation d'élèves pour participer à l'organisation de manifestations Diffusion / communication dans leurs établissements Accompagnement d'un groupe d'élèves pour la réalisation d'une animation / exposition
Centres d'animation	Animations durant les temps périscolaires, lien avec les enseignants Diffusion des supports de communication Mobilisation des adhérents et animateurs pour participer à l'organisation des manifestations
RADSI (réseau aquitain pour le développement et la SI)	Accompagnement du collectif en tant que référent régional des deux campagnes : SSI et ALIMENTERRE Diffusion des supports de communication aux associations de Solidarité Internationale à l'échelle de la Région

Pour en savoir plus :

Démocratie locale, allée Montesquieu - 64140 BILLERE

Tél : 05 59 92 44 46 Mail : celine.GARLENQ@ville-billere.fr

Site : <http://www.ville-billere.fr/>